

22 mai 2015 – n° 05
150051

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT COMMUNAL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

Vu les articles 61 et suivants de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Considérant que dans le cadre de l'optimisation des moyens et des services, le poste au sein du service développement durable de la Ville et au sein du service déchets de la Communauté de communes est mutualisé.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention à intervenir entre la Ville et la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges relative à la mise à disposition partielle d'un agent communal pour exercer les fonctions de responsable du service déchets à la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 22 mai 2015

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 32

Procurations..... 3

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusées et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à Caroline PRIVAT
Marie-José LOUDIG	à François FICHTER
Christine FELDEN	à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
